



MAIRIE DE CABRIES
Hôtel de Ville
Place Ange Estève
13 480 CABRIES
Tel : 04.42.28.14.00
Fax : 04.42.28.14.20
Mail : maire@cabries.fr

DECISION DU MAIRE

n°2025/030/2461

Objet : Gratuité des entrées au musée Edgar Mélik jusqu'au 1^{er} mars 2026

Le maire de la commune de Cabriès

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-22 ;

Vu la délibération n°2020/039 du 15 juillet 2020, par laquelle le conseil municipal a donné délégation au maire, notamment son 2° ;

Vu la décision n°2022/053/2163 du 2 juin 2022 instaurant la gratuité des entrées au musée Edgar Mélik jusqu'au 31 décembre 2022 dans le cadre du plan de relance gouvernemental 2021/2022 pour l'accompagnement de la reprise d'activité du secteur culturel ;

Vu la décision n°2023/099/2331 prolongeant la gratuité des entrées au musée Edgar Mélik jusqu'au 29 février 2024 ;

Vu la décision n°2024/038/2379 prolongeant la gratuité des entrées au musée Edgar Mélik jusqu'au 19 janvier 2025 ;

Considérant qu'il est nécessaire de prolonger la gratuité des entrées au musée Edgar Mélik dans l'optique de la relance de ses activités et dans l'objectif de développer de nouvelles esthétiques artistiques ;

DECIDE
en exécution des pouvoirs délégués susvisés,

ARTICLE 1 : De prolonger la gratuité des entrées au musée Edgar Mélik jusqu'au 1^{er} mars 2026.

ARTICLE 2 : La présente décision sera notifiée au comptable public, responsable de la Trésorerie de Berre l'Etang et publiée ; ampliation en sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence, représentant de l'État.

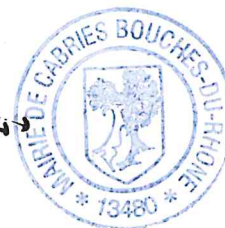
ARTICLE 3 : Le directeur général des services est chargé de veiller à l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Cabriès, le

18 MARS 2025

Le Maire,
Amapola VENTRON



Accusé de réception en préfecture
013-211300199-20250318-DEC_2025_030-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025